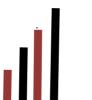
Revue Electronique Internationale des Sciences du Langage (REISL)

REISL - N°7

JANVIER 2024

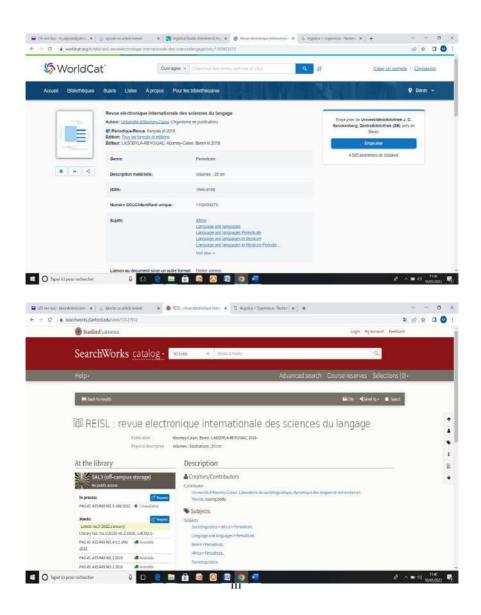
ISSN: 1840-9148

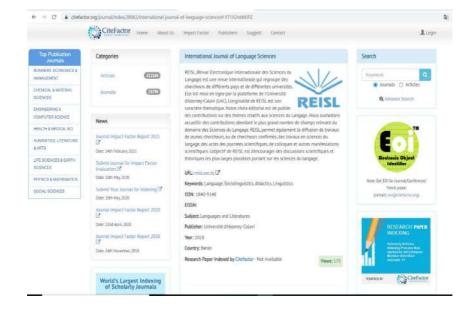
Copyright REISL, 2024 Université d'Abomey-Calavi



Indexation: OCLC WorldCat, Stanford Libraries, Citefactor

Indexation de la Revue Electronique Internationale des Sciences du Langage (REISL)







Université d'Abomey-Calavi

© reisl-uac.com

Présentation

REISL (Revue Electronique Internationale des Sciences du Langage) est une revue internationale qui regroupe des chercheurs de différents pays (Bénin, Cameroun, Allemagne, France, Sénégal, Canada, Togo, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Burkina-Faso, Algérie) et de différentes universités. Elle est une revue en ligne du Laboratoire des Sciences du Langage et de la Communication de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) au Bénin.

L'originalité de REISL est son caractère thématique. Notre choix éditorial est de publier des contributions sur des thèmes relatifs aux sciences du Langage. Nous souhaitons accueillir des contributions abordant le plus grand nombre de champs relevant du domaine des Sciences du Langage.

REISL permet également la diffusion de travaux de jeunes chercheurs, ou de chercheurs confirmés, des travaux en sciences du langage, des actes des journées scientifiques, de colloques et autres manifestations scientifiques.

L'objectif de REISL est d'encourager des discussions scientifiques et théoriques les plus larges possibles portant sur les sciences du langage.

Directeur de publication

Professeur Moufoutaou ADJERAN (Bénin)

Secrétariat de rédaction

Dr Justine BASSABI SAMA C. (Bénin) Dr Jonas YEZOUNME (Bénin) Dr Paulin Kègnidé YAI (Bénin)

Comité international de sélection des articles

Professeur Akanni Mamoud IGUE (Bénin)

Professeur Michaël AKINPELU (Canada)

Professeur Tchaa PALI (Togo)

Professeur Bernard KABORE (Burkina Faso)

Professeur Zakaria ALI BENCHERIF (Algérie)

Professeur Aimé Dafon SEGLA (Bénin)

Professeur Enoc Kouakou KRA (Côte d'Ivoire)

Professeur Dramé MAMADOU (Sénégal)

Professeur Dame NDAO (Sénégal)

Professeur Gratien Gualbert ATINDOGBE (Cameroun)

Professeur Djoko Luis Stéphane KOUADIO (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique et de lecture

Aimé Dafon SEGLA (CNRS, Paris), Akanni Mamoud IGUE (UAC, Bénin), Blaise DJIHOUESSI (UAC, Bénin), Céline PEIGNE (INALCO, Paris), Christophe Hounkpati B. CAPO (UAC, Bénin), Dame NDAO (Sénégal), Flavien GBETO (UAC, Bénin), Florentine

AGBOTON (UAC, Bénin), Gratien Gualbert (Buea, Cameroun), Guillaume ATINDOGBE (UAC, Bénin), CHOGOLOU Julien GBAGUIDI (UAC, Bénin), Katia GLOVSKO (Université de Bologne, Italie), Kofi SAMBIENI (UAC, Bénin), Laré KANTCHOA (Université de Kara, Togo), Maxime da CRUZ (UAC, Bénin), Nico NASSENSTEIN (Université de Cologne, Allemagne), Patricia KOLETA (Université de Turin, Italie), Zakaria ALI BENCHERIF (Algérie), Michaël Akinpelu (Regina, Canada), Moussa DAFF (Sénégal), Mamadou Lam (Mauritanie), Kouessi Marius SOHOUDE (Bénin), Tokponto WEKENON (Bénin).

Consignes aux auteurs Modalités de soumission

Un appel à contribution permanent est lancé une fois par an, en **octobre**, afin de permettre la diffusion du volume annuel. La thématique est précisée à chaque appel à contribution. L'envoi des contributions est gratuit. Les articles doivent être envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante : **revue reisl@yahoo.com.**

Chaque proposition est évaluée par deux relecteurs anonymes dans un délai d'un mois (les propositions seront anonymées pour la relecture). Un article proposé pourra être refusé, accepté sous réserve de modifications, accepté tel quel. Les articles peuvent être rédigés en français ou en anglais, ou en version bilingue.

Ils doivent comporter un résumé de 20 lignes maximum en français ou en anglais, ainsi que 4 mots-clefs en français ou en anglais. Le nombre de pages ou de caractères d'un article n'est pas limité. En revanche, un minimum de 8 pages est requis.

Présentation des contributions

Mise en page : Format A5 ; Marges = 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ; Reliure = 0 cm ;

Style normal (pour le corps de texte) : Police Bookman Old Style 14 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, interligne simple.

Titre de l'article : Police Bookman Old Style 14 points, sans couleurs, majuscules, gras ; paragraphe centré, pas de retrait, espacement après = 18 points, pas de retrait de première ligne, interligne simple. Titre 1 : Police Bookman Old Style 14 points, sans couleurs, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 2: Police Bookman Old Style 13 points, sans couleurs, gras; paragraphe gauche, espacement avant = 13 points, espacement après = 6 points, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 3: Police Bookman Old Style 13 points, sans couleurs, italiques; paragraphe

gauche, espacement avant = 12 points, espacement après = 3 points, pas de retrait, interligne simple.

Notes : notes de bas de page, numérotation continue, 1...2...3... ; Police Bookman Old Style 10 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Références bibliographiques : Police Bookman Old Style 14 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, interligne simple.

Sélection des contributions

Les contributions reçues font d'abord l'objet d'une validation par le responsable du numéro, qui vérifie l'inscription dans la thématique annoncée et le respect minimal des règles déontologiques, des attendus d'un article scientifique (données, sources, etc.) et des normes formelles d'écriture.

Les contributions sont ensuite données à évaluer à un comité de lecture constitué pour chaque numéro. Deux relecteurs évaluent chaque article de façon anonyme. Les évaluations sont adressées aux auteurs en préservant l'anonymat des relecteurs.

Les auteurs apportent les modifications demandées dans le cas d'avis favorables sous réserve de modifications. Le responsable du numéro s'assure de la prise en compte des modifications demandées aux auteurs.

Comme pour toute publication, les propos restent propriété intellectuelle des auteurs, et tout texte ou extrait de texte publié par REISL, une fois cité, sur quelque support que ce soit, doit faire référence aux auteurs et à la publication.

ISSN: 1840-9148

Sommaire

CORÉFÉRENCE E	T LO	OGOPH	ORICIT	É EN
FULFULDE, Mamad	lou Di	allo (Sé	négal)	1-18
		•	ĺ	
IMAGE DU FRANC	CAIS	EN MI	LIEU UI	RBAIN
BURKINABE, Bern				
Romain YOUL (Burl				
AFRICAN WOME	en's	WRIT	INGS	: A
REDEFINITION OF	FEN	IINISM	IN AFI	RICAN
JURISPRUDENCE,	Ramo	nu Ab	iodun S.	ANUSI
& Beatrice Nguwase				
_			·	
MARIAGE DANS L	E CO	NTE "L	E LIEV	RE ET
LE CRAPAUD",				
(Burkina Faso)				
(12 13 13 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14				
DII IEII DE MOMO	ATT T	en De	ODNO.	DOUD
DU JEU DE MOTS				
UNE ANALYSE NO			•	
PARLE" DE CHA				
Ouattara Bakary (C	ôte d'I	voire)	•••••	53-65
LOS ESCRITORES	DEI (06 A E.	I DECIM	IICMA
FECUNDO, Braffor		-		`
d'Ivoire)				66-77

AUSWIRKUNGEN DER	INTERNATIO	NALEN
ZUSAMMENARBEIT	AUF	DIE
SOUVERÄNITÄT	UND	GUTE
REGIERUNGSFÜHRUNG	AFRIKANIS	SCHER
LÄNDER: EINE ANALYS	E DES WERKI	ES DIE
NEUE VÖLKERWANDE	RUNG VON	ASFA-
WOSSEN ASSERATE, D	ésiré Bernard	KOLO
(Côte d'Ivoire)		78-88

CORÉFÉRENCE ET LOGOPHORICITÉ EN FULFULDE

Mamadou Diallo Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal) mamadou.diallo@ugb.edu.sn

Abréviations

1PL.EXCL: première personne du

pluriel exclusive

1PL.INCL : première personne du

pluriel exclusive

CONJ: conjonction

COP_{ASP} : copule aspectuelle COP_{IDEN} : copule d'identité

DET : déterminant LOG : (pronom)

logophorique/logophore

P : préposition Ph : phrase

POSS. 3SG.S₁: (déterminant) possessif de la 3^e personne du singulier, série 1 POSS. 3SG.S₂: déterminant possessif de la 3^e personne du singulier, série 2 PPO: propon (personne) ordinaira)

PRO: pronom (personnel ordinaire) PRO: 3SG.S₁: pronom de la 3^e personne

du singulier, série 1

PRO. 3SG.S₂ : pronom de la 3^e personne

du singulier, série 2

REF : pronom réfléchi ordinaire REF. 3SG.S₁ : pronom fléchi de la 3º personne du singulier, série 1

REF. 3SG.S₂: pronom fléchi de la 3^e personne du singulier, série 2

SN : syntagme nominal SP : syntagme prépositionnel

SV : syntagme verbal

V : verbe

Résumé

Cet article porte sur la coréférence et la logophoricité en fulfulde. L'étude part de l'identification de deux séries de pronoms personnels et réfléchis et de deux séries de déterminants possessifs, dont les contextes d'utilisation diffèrent, pour ensuite montrer que cette différence est due au rôle joué par le sujet de l'énoncé soit comme participant, soit comme non-participant au discours. Ce constat de différence d'usage a conduit à étudier les relations coréférentielles et logophoriques au sein de ce système pronominal à deux séries. L'approche théorique qui est ici adoptée est celle de la théorie générale du liage. Par ailleurs, l'analyse des données est menée dans le cadre de la phrase (simple et complexe). Comme le montre cette analyse, c'est le rôle du sujet de l'énoncé qui détermine le choix de la série de pronoms ou de déterminants à utiliser. Ainsi, les pronoms et déterminants de la première série peuvent coréférer avec le sujet lorsque celui-ci ne participe pas au discours. En revanche, lorsque le sujet participe au discours, seuls les pronoms ou déterminants de la deuxième série doivent coréférer avec le sujet, et ils ne peuvent désigner aucun autre individu dans l'énoncé. Cette distribution complémentaire a été déterminante pour l'étude du phénomène de logophoricité en fulfulde. La logophoricité, ou au moins la fonction logophorique, se manifeste par l'utilisation des pronoms et déterminants de la série 2, qui peuvent donc être considérés comme les formes logophoriques de la langue.

Mots-clés : coréférence, fulfulde, liage, logophoricité, pronoms logophoriques, logophores.

Abstract

This article is about coreference and logophoricity in Fulfulde. The study starts from the identification of two series of personal and reflexive pronouns along with two series of possessive determiners whose contexts of use differ. It then proceeds to show that this difference is due to the role played by the subject of the utterance as either a participant or a non-participant of the discourse. The evidence of a difference in use led to the study of the coreferential and logophoric relations existing within this two-series pronominal system. The theoretical approach adopted in this study is that of the general theory of binding and the analysis of the data was conducted within the framework of the sentence, both simple and complex. As the analysis of the data shows, it is the role of the subject of the utterance that determines the choice of the series of pronouns or determiners to be used. Thus, series 1 pronouns and determiners can corefer with the subject when the latter does not participate in the discourse. However, when the subject participates in the discourse, only series 2 pronouns or determiners are allowed to corefer with the subject, and they cannot refer to any other individual in the utterance. This complementary distribution was crucial to the study of the phenomenon of logophoricity in Fulfulde. Logophoricity, or at least logophoric function, is expressed through the use of the series 2 pronouns and determiners, which can therefore be considered to be the logophoric forms of the language.

Keywords: coreference, Fulfulde, binding, logophoricity, logophoric pronouns, logophors.

Introduction

Le langage humain dispose d'une variété de matériaux linguistiques pour indiquer les relations syntaxiques existant entre, par exemple, deux syntagmes nominaux (SN) au sein d'une même phrase. Les deux SN peuvent. par exemple, désigner la même réalité extralinguistique. Dans ce cas, le type relation qui lie les deux termes (SN1 et SN2) est celui d'une relation coréférentielle. Dans certaines langues, il existe des formes bien spécifiques pour indiquer cette relation coréférentielle. D'autre part, un phénomène très lié à la coréférence, connu dans la littérature, porte le nom de logophoricité, qui est un type de relations anaphoriques orientées vers une classe d'antécédents définis en termes sémantiques ou pragmatiques. Dans les langues qui connaissent ce phénomène, il existe, à côté des formes pronominales habituelles, d'autres formes spécifiques (appelés logophores ou pronoms logophoriques) utilisées pour indiquer que le sujet de l'énoncé (SN₁) participe au discours dans lequel ses pensées et sentiments sont rapportés par le locuteur. Le fulfulde possède un système pronominal qui suscite la curiosité d'un chercheur quant à l'expression de la coréférence et de la logophoricité. En effet, la langue possède deux séries de formes pronominales et de déterminants possessifs dont l'emploi est déterminé par le contexte coréférentiel ou non coréférentiel, d'une part, et, d'autre part, par le statut du sujet en tant que participant ou non au discours. Ce constat nous donne l'occasion d'aborder le double thème de la coréférence et de la logophoricité dans la langue. La présence de deux séries de formes pronominales et possessives indique-t-elle l'existence du phénomène de logophoricité en fulfulde? L'hypothèse suggère que la réponse à cette question est affirmative. Par ailleurs, la présente étude est menée dans le cadre de la théorie générale du liage, qui cherche à expliquer comment différents types d'expressions nominales telles que les noms, les syntagmes nominaux ou les pronoms entretiennent des relations anaphoriques et comment ils se réfèrent aux choses du monde. Concernant le thème de la logophoricité, il est bien connu en linguistique africaine. En effet, depuis Hagège (1974), une littérature abondante a été produite sur le sujet. L'existence de formes logophoriques est une propriété marquante de nombreuses langues d'Afrique occidentale et centrale (ewe, gbaya, yulu, ogoni, gokana, kana, etc.).

Au niveau du discours, leur utilisation permet de lever toute ambiguïté concernant un sujet et un élément pronominal coréférentiel avec ce sujet. Pour autant le thème portant sur la coréférence et l'existence du phénomène de logophoricité constituent un domaine encore non-exploré en fulfulde. À notre connaissance, aucune étude portant sur le sujet n'a été menée. Sans doute, une telle étude aidera à mieux comprendre un pan du système grammatical de la langue. Cela aura ainsi des implications tant sur le plan grammatical que sur le plan communicationnel. Tout en comblant le vide qui existe, l'étude permettra donc de mieux comprendre le fonctionnement global du système pronominal du fulfulde et de rendre transparent le sens des énoncés

contenant ces formes. L'étude s'appuie sur des données recueillies dans l'aire dialectale du Fuuta-Tooro, provenant plus particulièrement de deux dialectes fulfulde contigus couvrant les régions de Tambacounda et de Matam au Sénégal. Il s'agit des dialectes du Bulndu et du Damga-Ngenaar.

Ces données ont été collectées lors des visites de terrain et d'un séjour de deux semaines dans les deux zones. Le travail s'articule autour de 2 sections. La section 1, qui a pour titre *La théorie du liage*, présente le cadre théorique de l'étude. La section se subdivise en trois sous sections : la sous-section 1.1, qui traite de la notion de coréférence, la sous-section 1.2, qui parle de la notion de liage et celle de c-commande, et la sous-section 1.3, qui s'intéresse au phénomène de la logophoricité. La section 2 intitulée *Coréférence et logophoricité en fulfulde* comprend deux sous-sections : la sous-section 2.1, qui présente le système pronominal du fulfulde, et la sous-section 2.2, qui porte précisément sur la coréférence et la logophoricité dans cette langue.

1. Le contexte théorique

La théorie du liage a pour objet d'étude les relations syntaxiques entre les formes pronominales (pronoms, déterminants) et leurs antécédents. Depuis Chomsky (1981), elle distingue trois types de syntagmes nominaux (SN) : les anaphores, les pronominaux et les R-expressions. Büring (2005) les présente comme suit :

- les anaphores, qui comprennent les pronoms réfléchis et réciproques comme *lui-même*, *elle-même*, *soi-même*, *eux-mêmes*, *etc.*, d'une part, et *each other*, *one another*, *se*, etc., d'autre part ;
- les pronominaux représentés par les formes pronominales nonréfléchies comme il, elle, le, lui, la, je, tu, me, mon, ton, son, notre, etc.;
- les R-expressions, c'est-à-dire les syntagmes nominaux complets sous forme de noms (noms communs et noms propres), comme *Le président de la république*, *le maire de la commune*, *Gorgui*, *Mariama*, *etc*.

Ces trois types syntagmes nominaux sont régis par des principes et règles relatives à la coréférence, au liage et à la c-commande que nous allons présenter dans les sections qui suivent.

1.1 La notion de coréférence

Les langues naturelles permettent à différentes expressions de recevoir des valeurs identiques dans le monde réel ou virtuel. Dans le monde extralinguistique, par exemple, deux éléments peuvent avoir une valeur identique en renvoyant à un même objet. C'est le cas des expressions *Le continent noir* et *Le berceau de l'humanité*, deux SN qui désignent une même réalité physique : *l'Afrique*. Ces deux expressions entretiennent des relations de type *coréférentiel*. La coréférence peut être définie ici comme le phénomène consistant, pour plusieurs syntagmes nominaux différents contenus dans un énoncé, à désigner la même réalité. Elle peut se faire sur la base d'un fait empirique, comme dans le cas de l'exemple ci-dessus. Mais

aussi, les intentions des locuteurs peuvent amener à établir la coréférence. C'est ainsi qu'un élément pronominal tel que le pronom **elle** peut être utilisé pour désigner tout objet linguistiquement classé comme féminin et singulier, comme l'exemple (1) ci-dessous l'illustre :

Marie pense qu'**elle** peut faire le travail.

Dans cet exemple, le SN représenté par le pronom *elle* peut se référer au SN représenté par *Marie*, mais aussi renvoyer à tout autre individu féminin. Dans le premier cas, il y a coréférence, et les deux SN, *Marie* et *elle*, sont coindexés ; dans le second cas, il n'y a pas de coréférence puisque le pronom *elle* désigne une troisième personne différente de *Marie*. Dans ce cas, *Marie* et *elle* ne peuvent pas être coindexés ; ils doivent porter des indices différents. L'exemple (2) ci-dessous est illustratif de notre propos :

- (2)
- a. $Marie_1$ pense qu'elle $_1$ peut faire le travail.
- b. Marie₁ pense qu'elle₂ peut faire le travail.

Comme on le voit, la coréférence entre *Marie* et *elle* est indiquée dans (2a) par l'indice commun 1 porté par les deux SN et la non-coréférence entre *Marie* et *elle* est dans (2b) est signalée par des indices différents : l'indice 1 porté par *Marie* et l'indice 2 porté par *elle*. Nous pouvons passer, à présent, à deux autres notions, celle de liage et celle de c-commande.

1.2 Les notions de liage et de c-commande

Chomsky (1981) présente la théorie de l'*A-liage* (Argument-liage) dans laquelle il décrit les dépendances interprétatives entre les syntagmes en position d'argument (A-position). Selon lui, les A-positions sont des positions dans lesquelles un élément lexical attribue un rôle sémantique (agent, patient, bénéficiaire, etc.) à une expression, ou dans lesquelles la fonction casuelle de l'élément est déterminée (nominatif, accusatif, etc.). Il classe les arguments en trois types : R-expressions, pronominaux et anaphores, qui sont les trois types de SN précédemment mentionnés. Ces trois types de SN se caractérisent par la distribution syntaxique suivante :

- un SN représenté par une anaphore nécessite un antécédent, et un antécédent dans la proposition qui la contient, c'est-à-dire dans son domaine local ;
- un SN représenté par une forme pronominale non-réfléchie peut apparaître avec ou sans antécédent à l'intérieur de la phrase, à condition que l'antécédent et le SN ne soient pas dans le même domaine;
- un SN représenté par un nom (commun ou propre) ne peut pas avoir un antécédent dans la même phrase, que l'antécédent soit ou non dans le même domaine.

Les propriétés distributionnelles des trois types de SN permettent d'énoncer les trois principes de liage dans (3) ci-dessous :

(3) Principes de liage

- A. Une anaphore doit avoir un antécédent dans son domaine local.
- B. Un pronominal ne doit pas avoir d'antécédent dans son domaine local.
- C. Une R-expression ne peut pas avoir un antécédent à l'intérieur d'une même phrase.

Sur la base des trois principes ci-dessus, une règle de liage peut être énoncée, comme dans (4) :

(4) Règle de liage

Soient deux syntagmes nominaux, SN_1 et SN_2 . SN_2 est lié par SN_1 si, et seulement si,

- a. SN_1 et SN_2 sont coindexés ;
- b. SN_1 précède SN_2 ;
- c. SN_1 et SN_2 se trouvent dans le même domaine local.

Dans cette relation, les deux types de syntagmes ont des statuts différents : SN_1 est le syntagme liant et SN_2 , le syntagme $li\acute{e}$. Le syntagme $li\acute{e}$ dans cet exemple est un pronom réfléchi, c'est-à-dire une anaphore, parce qu'il se trouve dans le même domaine local que le syntagme liant. L'exemple (5) ci-dessous est illustratif de notre propos :

(5) Mary₁ watches herself₁/*her₁ in the mirror.

L'exemple (5) est une proposition indépendante dans laquelle le SN Mary est coindexé à deux SN, $\mathit{herself}$ et her . Mais seul le SN $\mathit{herself}$ remplit les conditions de liage entre un SN₁ et SN₂ au sein d'une même proposition. La coréférence est obligatoire ici. Par contre, la coréférence est impossible ici entre Marie et her ; le SN her étant un pronominal ne peut pas avoir un antécédent dans le même domaine local. L'astérisque devant her permet de signaler cette situation. On aura le cas inverse lorsque SN₁ et SN₂ appartiennent à deux domaines différents d'une phrase complexe, comme dans (6) ci-dessous :

(6)

Mary₂ believes **she₂** can do the job.

Dans cet exemple, où *she* est un pronom non-réfléchi, la coréférence est possible, bien qu'elle ne soit pas obligatoire, entre $[s_NMary]_2$ et $[s_Nshe]_2$ parce que les deux syntagmes sont dans deux domaines différents : l'un se trouvant dans la première proposition de la phrase et l'autre dans la seconde. En fait, l'idée clé derrière la théorie du liage est le fait que la disponibilité ou la non-disponibilité de la coréférence entre deux SN dépend essentiellement de deux facteurs :

- la forme morphologique des SN
- et la relation structurelle entre des SN.

Si on retourne aux deux exemples (5) et (6), on constate que le liage est effectif partout, entre *Mary* et *herself* d'une part, et entre *Mary* et *she*, d'autre part. Mais, concernant la coréférence, elle est obligatoire dans (5), mais plutôt possible dans (6).

Les relations syntaxiques entre deux SN peuvent être indiquées également grâce à la notion de *c-commande* (*c-(onstituent)command*, en anglais). Cette notion, introduite par Reinhart (1976), traduit une relation entre les nœuds dans les arbres syntaxiques. Dans cette relation de dépendances syntaxiques, un nœud ascendant, qui peut être la phrase (Ph), peut se ramifier pour donner naissance à deux nœuds A et B, pouvant représenter un SN et SV qui, à leur tour, peuvent se ramifier. Dans cette relation, le nœud A c-commande le nœud B si, et seulement si, les deux conditions suivantes sont réunies :

- a. aucun nœud ne domine l'autre :
- b. chaque nœud (de ramification) dominant A domine B également.

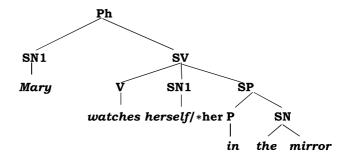
Cette notion de c-commande permet de reformuler la règle (4) dans (7) comme suit :

(7) Règle de liage

Soient deux syntagmes nominaux, SN_1 et SN_2 . SN_2 est lié par SN_1 si, et seulement si,

- a. SN_1 et SN_2 sont coindexés ;
- b. SN_1 précède SN_2 ;
- c. SN_1 c-commande SN_2

 SN_1 lie alors SN_2 , et SN_2 est lié (par SN_1). Une représentation de (5) en arbre donnera, par exemple, un schéma comme dans (8) ci-dessous : (8) $Mary_1$ watches $Mary_1$ in the mirror.



Dans cette phrase, le seul nœud de ramification dominant $[sNMary]_1$ est **Ph**, ce qui signifie que $[sNMary]_1$ c-commande **SV** et tout autre élément dominé par **SV**, y compris $[sN herself/*her]_1$. Donc $[sNMary]_1$ est un syntagme liant de $[sN herself/*her]_1$. Étant donné qu'il se trouve dans le même domaine que $[sN herself/*her]_1$, il est normal qu'il ait comme SN lié et coréférent un pronom réfléchi $[herself]_1$, plutôt qu'un pronom non-réfléchi $[her]_1$ ou un nom.

1.3 Liage, coréférence et logophoricité

Dans la section précédente, différents types de relations syntaxiques et sémantiques entre les SN ont été présentées. Le premier type de relation concernait la coindexation et la coréférence. Ici, le type de relation est symétrique en sens que si un SN_1 est coindexé et coréférentiel avec un SN_2 , alors SN_2 est coindexé et coréférentiel avec SN_1 . Par contre, dans le cas du liage, la relation est asymétrique. En effet, parmi deux SN dans une relation de liage, l'un est le liant et l'autre est le lié. Dans cette sous-section, on abordera un type spécial de relation entre un SN_1 et un SN_2 connu sous le nom de $logophoricit\acute{e}$. Ce concept renvoie au type de relations anaphoriques orientées vers une classe d'antécédents sémantiquement ou pragmatiquement déterminée (Büring 2005:60).

En d'autres termes, le concept désigne le fait par lequel le point de vue d'un protagoniste interne d'une phrase ou d'un discours est rapporté par des moyens morphologiques et/ou syntaxiques, par opposition au point de vue du locuteur externe actuel (Huang 2000: 172). Selon Curnow, T. J. (2002), le terme logophorique a été introduit dans la littérature par le linguiste français d'origine tunisienne Claude Hagège. Plus précisément, c'est dans Hagège, C. (1974) qu'on rencontre ce terme, pour la première fois, pour désigner des formes pronominales particulières présentes dans bon nombre de langues ouest-africaines. Ces formes pronominales montrent qu'un argument d'un verbe dans une proposition subordonnée (SN2) est coréférentiel avec le sujet ou « source » (SN₁) du verbe de la proposition principale, qui doit nécessairement être un verbe de discours ou de pensée. Les pronoms logophoriques, ou logophores, sont donc des pronoms qui font typiquement référence à la personne dont le discours ou la pensée est rapportée. Ainsi, dans beaucoup de langues africaines, il existe une forme particulière de pronom de la troisième personne distincte de celle du pronom ordinaire habituel. Par exemple, le éwé, une langue kwa parlée au Ghana, fait partie de ces langues où on note l'existence d'une forme logophorique à côté de la forme ordinaire du pronom personnel. L'exemples (9) ci-dessous permet d'illustrer ce constat.

(9)
a. Kofi₁ be **yè**₁/*₂/-dzo
Kofi dire LOG partir
b. Kofi₁ be **e***₁/₂/-dzo
Kofi dire PRO partir
'Kofi a dit qu'il est parti'

Dans cet exemple, les formes pronominales $\mathbf{y}\hat{\mathbf{e}}$ et \mathbf{e} ne désignent pas le même individu. Le pronom $\mathbf{y}\hat{\mathbf{e}}$ dans (9a) se réfère à Kofi, sujet du verbe be de la proposition principale ; $\mathbf{y}\hat{\mathbf{e}}$ ne peut se référer qu'à cet individu. Par contre, le pronom \mathbf{e} dans (9b), ne peut pas désigner Kofi; \mathbf{e} renvoie à un autre individu différent de Kofi. La forme $\mathbf{y}\hat{\mathbf{e}}$ représente la forme logophorique du pronom de la troisième personne du singulier tandis que \mathbf{e} est la forme ordinaire habituelle du pronom de la même personne.

La découverte de cette classe de pronoms a suscité un intérêt croissant de la part des spécialistes depuis Hagège C. (ibid.) et Clements G. N. (1975), les premiers auteurs à explorer le domaine. Aujourd'hui, il existe une littérature abondante sur ce sujet.

L'une des particularités des logophores dans les langues ouestafricaines est le fait que leurs propriétés référentielles soient sensibles au contexte verbal dans lequel ils sont intégrés (Matsumoto 2009). En effet, les pronoms logophoriques se rencontrent dans les propositions subordonnées complétives introduites par un verbe de discours ou exprimant une activité mentale. Il s'agit des verbes tels que *dire, penser, savoir, percevoir,* ou *exprimer une émotion.* (Butler, L. K. (2009). L'exemple (10) du yoruba est illustratif de notre propos.

(10)
Abeni; **ní** *ó;/òun; féé lo
Abèni dire elle/soi veut aller
'Abèni a dit qu'elle voulait partir'

Dans cet exemple, c'est le pronom *òun* qui représente la forme logophorique et *ó* n'est que la forme ordinaire du pronom personnel de la troisième personne du singulier. De plus, *òun* est utilisé ici en fonction de complément d'un verbe de discours (*ní 'dire'*) pour désigner la personne dont le discours ou la pensée est représenté(e), c'est-à-dire *Abèni*. En termes de liage, le pronom logophorique est un SN coindexé avec un SN/sujet qui le c-commande, mais en dehors de son domaine.

2. Coréférence et logophoricité en fulfulde

2.1 Le système pronominal du fulfulde

Le système pronominal du fulfulde présente deux caractéristiques principales que l'on retrouve dans beaucoup de dialectes de la langue, notamment ceux appartenant à l'aire dialectale du Fuuta-Tooro parlés principalement au Sénégal, en Mauritanie et au Mali. Le fulfulde est une langue à classes, et son système pronominal est essentiellement basé sur le système des classes nominales réparties en deux grandes catégories : les classes des humains et celles des non-humains. Dans ce système, la forme de tout élément pronominal (pronom ou déterminant) est fonction de la classe du nom que remplace ou détermine l'élément pronominal. En d'autres termes, les pronoms et déterminants de la langue se répartissent en deux types : d'un côté, nous avons les pronoms personnels ou déterminants humains et, de l'autre, les pronoms personnels et déterminants non-humains. Cette division en humains/non-humains ne concerne qu'un rang de personne : la troisième personne (singulier et pluriel), c'est-à-dire la « personne délocutive »¹.1

La deuxième caractéristique du système pronominal du fulfulde concerne le nombre de personnes. La langue, qui connaît les trois rangs de personne, comptent deux premières personnes du pluriel : la première personne du pluriel qui inclut la personne allocutive et la première personne du pluriel qui l'exclut. L'exemple (11) ci-dessous est illustratif de notre propos.

-

¹ Nous empruntons ici la terminologie guillaumienne qui distingue trois rangs de personnes dans le domaine de l'énonciation, à savoir la première personne, qui représente la personne locutive, celle qui parle ; la deuxième personne, la personne allocutive, celle à qui l'on parle ; et la troisième personne, la personne délocutive, celle dont on parle.

(11)

a. **En** ngarii e galle **men**

1PL.INCL arriver P maison 1PL.INCL

'Nous (tout le monde) sommes arrivés dans notre maison (à nous tous) '

b. Min ngarii e galle amen
1PL.EXCL arriver P maison 1PL.EXCL

'Nous (exclusivement) sommes arrivés dans notre maison (à nous seuls)'

Dans ces exemples, comme le montrent les gloses, **en** 'nous' et **men** 'notre' sont les formes du pronom et du déterminant désignant la première personne du pluriel inclusive. Par contre, **min** 'nous' et **amen** 'notre' représentent les formes du pronom et du déterminant désignant la première personne du pluriel exclusive.

Dans le cadre de cet article, nous faisons abstraction des pronoms et déterminants non-humains, d'une part, et des personnes locutives et allocutives, d'autre part, car la présence de ces différents éléments rendrait le travail très long sans trop y apporter des informations pertinentes. Nous aurons ainsi les formes pronominales suivantes :

- les pronoms personnels (sujet et objet), comme dans le tableau 1 cidessous :

Tableau N° 1 : Les pronoms personnels du fulfulde (personne délocutive)

Fonction	Sujet Objet			bjet	
Nombre/Forme	Autonome	Simple	Complexe	Direct	Indirect
Singulier	kam(ko)	o	omo	mo'	ma'ko
	'lui/elle'	'il/elle'	'il/elle'	'le/la'	ʻlui/elle'
Pluriel	kambe	бе	ebe	ве	ma'6e
	'eux/elles	'ils/elles'	'ils/elles'	'les'	'leur'

- les pronoms réfléchis, comme dans tableau 2 ci-dessous :

Tableau N° 2 : Les pronoms réfléchis du fulfulde (personne délocutive)

Nombre	Réfléchis
Singulier	ho're-ma'ko 'lui-même/elle-même'
Pluriel	ho're-ma'be 'eux-mêmes/elles-mêmes'

- les déterminants possessifs, comme dans le tableau 3 ci-dessous :

Tableau N° 3 : Les déterminants possessifs du fulfulde (personne délocutive)

,				
Nombre	Possessifs			
Singulier	ma'ko 'son/sa/ses'			
Pluriel	ma'be 'leur/leurs'			

Les formes données dans les trois tableaux ci-dessus représentent les pronoms et déterminants ordinaires habituels qui désignent toute personne délocutive du singulier ou du pluriel. Mais, à côté de ces formes, il existe toute une série de formes pronominales dont la distribution et l'emploi dépendent du contexte. Elle constitue ainsi une série complémentaire à celle des pronoms et déterminants habituels. Nous présentons ces deux séries dans les tableaux (4-6) ci-dessous :

- pour les pronoms personnels.

Tableau N° 4 : Les pronoms personnels du fulfulde (personne délocutive : série 1 et 2)

Fonctio	n	Sujet		0	Objet	
Nombre/F	orme	Autonome	Simple	Complexe	Direct	Indirect
Singulier	Série 1	kam(ko) lui/elle'	o 'il/elle'	omo il/elle'	mo' 'le/la'	ma'ko lui/elle'
_	Série 2	kañum 'lui/elle'	ø² 'il/elle'	ø² 'il/elle'	dum6 ¹le∕la'	mun ʻlui/elle'
Pluriel	Série 1	kambe 'eux/elles'	ве ʻils/elles'	eße 'ils/elles'	бе 'les'	ma'ɓe 'leur'
	Série 2	kañum'en 'eux/elles'	ø² 'ils/elles'	ø² 'ils/elles'	dum'en 'les'	mun'en 'leur'

- pour les pronoms réfléchis

Tableau N° 5 : Les pronoms réfléchis du fulfulde (personne délocutive : série 1 et 2)

Nombre		Réfléchis
		ho're-ma'ko 'lui-même/elle-même'
Singulier Série 2		ho're-mum 'lui-même/elle-même'
D1	Série 1	ho're-ma'be 'eux-mêmes/elles-mêmes'
Pluriel Série 2		ho're-mum'en 'eux-mêmes/elles-mêmes'

^{2.} Les formes simples et complexes de la série ne correspondent à l'ensemble vide (ø), c'est-à-dire au morphème 0.

- pour les déterminants possessifs :

Tableau N° 6 : Les déterminants possessifs du fulfulde (personne délocutive : série 1 et 2)

Nombre		Possessifs	
	Série 1	ma'ko 'son/sa/ses'	
Singulier	Série 2	mum 'son/sa/ses'	
	Série 1	ma'be 'leur/leurs'	
Pluriel	Série 2	mum'en 'leur/leurs'	

L'usage des différentes formes pronominales dans les deux séries se fait par un jeu de distribution syntaxique complémentaire faisant de ces formes de véritables dispositifs grammaticaux dont la fonction est d'éliminer l'indétermination dans la communication, ou du moins la réduire. Nous allons voir cela dans la section suivante.

2.2 Coréférence logophoricité en fulfulde

Dans cette section, nous examinons d'abord les principes et règles régissant la distribution syntaxique des éléments pronominaux réfléchis et non-réfléchis en fulfulde dans un contexte de coréférence avant de considérer la question concernant le phénomène de logophoricité dans cette langue.

2.2.1 La coréférence en fulfulde

Pour rappel, la théorie du liage ne trouve sa pertinence que dans le cas des catégories nominales, en particulier dans le cas des projections maximales, c'est-à-dire les syntagmes nominaux (SN). C'est dans ce cadre que les propriétés syntaxiques des éléments pronominaux (pronoms et déterminants) présentés dans les tableaux 4, 5 et 6 de la section 2.1 précédente seront examinées. Le point de départ concerne les relations coréférentielles existant entre les SN. En termes simples, on peut assumer que deux SN coréfèrent si, et seulement si, ils sont coindexés. La coréférence ici concernant le fulfulde sera analysée dans deux cas de figure : dans le contexte de la phrase simple et dans celui de la phrase complexe.

On entend par *phrase simple*, la phrase qui comporte une seule proposition (proposition indépendante) et un seul domaine de liage, le domaine local. Les exemples (12) et (13) ci-dessous serviront d'illustration. (12)

 $Yero_1$, $kanum_2/*kamko_1$ $\emptyset_2/*omo_1$ ina yidi Yero $PRO.3SG.S_2/PRO.3SG.S_1$ $PRO.3SG.S_2/PRO.3SG.S_1$ COP_{ASP} aimer $ho're-mum_2/*ho're-ma'ko_1$ e leñol $mum_2/*ma'ko_1$ $REF.3SG.S_2/REF.3SG.S_1$ CONJ peuple $POSS.3SG.S_2/POSS.3SG.S_1$ Yero, lui, aime sa propre personne et son peuple.

Dans l'exemple (12) ci-dessus, la coréférence du sujet *Yero* dans les différents *SN* qu'il c-commande est déterminée par le type de pronoms ou de déterminants : elle est impossible avec les pronoms et déterminants des séries 1, c'est-à-dire *kamko*, *omo*, *ho're-ma'ko* et *ma'ko*; elle ne se fait qu'avec les formes pronominales appartenant aux séries 2, c'est-à-dire *kañum*, ø, *ho're-mum*, et mum. La coréférence est obligatoire ici, car tous les différents éléments ne peuvent désigner que *Yero*, et seulement *Yero*. Par contre, la situation est différente dans (13) ci-dessous, où la coréférence se fait avec les pronoms et déterminants des séries 1.

(13)

Kamko₁/*Kañum₂ Sammba₂, omo₁/*ø₂ yidī

PRO.3SG.S₁/PRO.3SG.S₂ Sammba PRO.3SG.S₁/PRO.3SG.S₂ aimer

ho're-ma'ko₁/*ho're-mum₂ e leñol ma'ko₁/*mum₂

FLEC.3SG.S₁/FLEC.3SG.S₂ CONJ peuple POSS. 3SG.S₁/POSS. 3SG.S₂

'Lui, Sammba, il aime sa personne et son peuple'

Les exemples (12) et (13) montrent clairement la distribution complémentaire des pronoms et déterminants des séries 1 et 2. Le choix d'une série est déterminé par la participation ou la non-participation du sujet au discours. Lorsque le sujet participe au discours, tous les pronoms et déterminants qui coréfèrent avec lui appartiennent à la série 2. Par contre, lorsque le sujet ne participe pas au discours, la coréférence se fait avec les pronoms et déterminants de la série 1.

Quelle est la situation dans le cas d'une phrase complexe? Avant d'examiner cette question, il faut d'abord préciser ce que nous entendons par *phrase complexe*. Nous appelons *phrase complexe*, une phrase ayant deux propositions, une principale et une subordonnée, et deux domaines de liage distincts, dont l'un se trouvant dans la première proposition et l'autre, dans la seconde. Considérons les exemples dans (14) ci-dessous. (14)

```
a. Ko Faati, kañumı e ho're-mumı wi'i øı

COP<sub>IDEN</sub> Faati, PRO.3SG.S<sub>2</sub> P REF.3SG.S<sub>2</sub> dire PRO.3SG.S<sub>2</sub>

ina yidi mo'<sub>2</sub>

COP<sub>ASP</sub> aimer PRO.3SG.S<sub>1</sub>

'C'est Faati elle-même qui a dit qu'elle (Faati) l'aimait (l' = autre personne)'
```

```
b. Ko kamko<sub>1</sub> Faati<sub>1</sub> e ho're-ma'ko<sub>1</sub> wi'i omo<sub>1</sub>/\emptyset<sub>2</sub> COP_{IDEN} PRO.3SG.S<sub>1</sub> Faati P FREF.3SG.S<sub>1</sub> dire Pro.3SG.S<sub>1</sub> yidī mo'*<sub>1</sub>/<sub>2</sub> aimer PRO.3SG.S<sub>1</sub>

'C'est elle Faati en personne qui a dit qu'elle/il l'aimait (l' = autre personne)'
```

'C'est elle Faati en personne qui a dit qu'elle/il l'aimait (l' = autre personne)'

Il y a une différence entre (14a) et (14b) concernant la participation ou la non-participation du sujet au discours. Cette différence se traduit par le choix des pronoms de la série 1 ou de la série 2. Dans (14a), le focus est sur Faati (Ko Faati 'C'est Faati'), un individu particulier, bien identifié en tant que personne participant au discours. C'est cette inclusion qui justifie le choix des pronoms de la série 2 pour coréférer avec Faati. Notons que le dernier pronom,

c'est-à-dire *mo*', n'est pas coréférentiel avec *Faati*; il désigne une troisième personne quelconque non participante au discours. Ce pronom, donc, ne peut appartenir qu'à la série 1 des pronoms. Quant à (14b), le focus est sur le pronom de la troisième du singulier *kamko*, qui appartient à la série 1 des pronoms dont le référent n'est pas inclus dans le discours. Cela d'ailleurs explique que tous les autres pronoms dsésignant ou pouvant désigner *Faati* (c'est le cas de *omo 'il/elle'*) appartiennent à la même série. Le dernier pronom, comme dans le cas (14a), désigne une troisième personne différente de *Faati*. Cela est indiqué par l'astérisque devant l'index 1, qui montre que *mo'* ne peut pas être coréférentiel avec *Faati* dans ce contexte. Cette organisation du système pronominal du fulfulde est un mécanisme qui permet, sinon d'éliminer, du moins de réduire, l'indétermination quant au référent désigné dans un discours. L'exemple (15) ci-dessous illustre bien ce propos. (15)

a. Aamadu₁ wi'i Sammba₂ ø₂ ina anndi ko Aamadu dire Sammba PRO.3SG.S₂ COP_{ASP} savoir COP_{IDEN} kamko₁ waawi dum₂ PRO.3SG.S₁ pouvoir PRO.3SG.S₂ 'Aamadu a dit que Sammba sait que c'est lui (Aamadu) le plus fort'

b. Aamadu₁ wi'i Sammba₂ ø₂ ina anndi ko Aamadu dire Sammba PRO.3SG.S₂ COP_{ASP} savoir COP_{IDEN} kañum₂ waawi mo'₁ PRO.3SG.S₂ pouvoir PRO.3SG.S₁ 'Aamadu a dit que Sammba sait que c'est lui (Sammba) le plus fort'

Comme l'indexation le montre, dans (15a), Sammba sait que c'est Aamadu le plus fort, alors que dans (15b), Sammba sait que c'est lui-même le plus fort. Avec ces exemples, nous allons maintenant aborder le dernier point de l'article, à savoir la question de la logophoricité en fulfulde.

2.2.2 La question de la logophoricité en fulfulde

Dans la section 1.3 nous avons cerné la notion de *logophoricité*. Le concept renvoie à une situation dans laquelle le point de vue d'un protagoniste interne d'un discours se trouve rapporté en utilisant des moyens morphologiques et/ou syntaxiques. Au niveau morphologique, ce fait peut se traduire par l'utilisation d'une forme particulière de pronom dit logophorique, par opposition au pronom personnel ordinaires habituel. Au plan syntaxique, la logophoricité est notée dans les phrases complexes où une proposition subordonnée est introduite par un verbe de discours ou de pensée dont l'argument, qui est ici SN₂, est coréférentiel avec le sujet (SN₁) du verbe de la proposition principale appelé « source ». La question sur le phénomène de logophoricité en fulfulde sera donc étudiée en tenant compte de ces trois paramètres. Considérons l'exemple (16) ci-dessous :

(16)

Umar₁ wi'i ko kañum₁ soodi pade. Umar dire COP_{IDEN} PRO.3SG.S₂ acheter chaussures 'Umar a dit que c'est lui (= Umar) qui a acheté les chaussures'.

Dans l'exemple (16) ci-dessus, Umar, la « source », est le sujet de la proposition principale dont dépend la subordonnée complétive (ko kañum soodi pade). Cette dernière, introduite par un verbe de discours wi'i « a dit », a pour sujet kañum, c'est-à-dire un pronom dont l'antécédent est Umar. La coréférence est obligatoire ici, car kañum ne peut renvoyer qu'à un seul individu : le sujet Umar. Le pronom kañum peut donc être considérée comme la forme logophorique du pronom. Il s'oppose ainsi à kamko, qui est la forme ordinaire habituelle du pronom personnel désignant tout individu de la troisième du singulier. L'exemple (17) ci-dessous est illustratif de notre constat.

(17)

 $Umar_1$ wi'i ko kamko*₁/kañum₂ soodi pade. COP_{IDEN} PRO.3SG.S₁ /PRO.3SG.S₂ acheter chaussures 'Umar a dit que c'est lui (= Umar) qui a acheté les chaussures.'

Dans cet exemple, kamko ne coréfère pas avec le sujet Umar; kamko désigne tout autre individu différent de Umar, d'où l'astérisque devant l'index 1 pour montrer cette impossibilité de coréférence. On peut regrouper (16) et (17) dans (18) pour montrer la différence des gloses. (18)

- a. Umarı wi'i ko kañum₁ soodi pade. dire COP_{IDEN} **LOG** acheter chaussures 'Umar a dit que c'est lui (= Umar) qui a acheté les chaussures'.
- b. $Umar_1$ wi'i kokamko2 soodi pade. Umar dire COPIDEN PRO acheter chaussures 'Umar a dit que c'est lui (≠ Umar) qui a acheté les chaussures.'

Le même rapport est noté entre la forme ordinaire habituelle omo du pronom personnel et sa correspondante logophorique (notée ø ici). L'exemple (19) ci-dessous est illustratif de notre constat. (19)

- a. Hammadi₁ wi'i **ø**₁/*omo₁ ina anndi Sammba. dire **LOG** /PRO COP_{ASP} connaître Sammba 'Hammadi a dit qu'**il** (= Hammadi) connaît Sammba'
- b. Hammadi₁ wi'i omo1/*ø1 anndi Sammba. Hammadi dire PRO/LOG connaître Sammba Hammadi a dit qu'**il** (≠ Hammadi) connaît Sammba'.)

Comme on le constate, la forme du pronom sujet de la subordonnée varie selon que le référent est identique ou non au sujet de la principale (Hammadi). Par ailleurs, la coréférence peut également concerner le pronom occupant la fonction objet. Dans ce cas, ce pronom est c-commandé par le sujet de la proposition subordonnée, comme dans (20) ci-dessous. (20)

- a. Hammadiı wi'i Sammba anndi dum1/*2. dire Sammba connaître **LOG** Hammadi 'Hammadi a dit que Sammba le (= Hammadi) connaît'
- b. Hammadi₁ wi'i Sammba anndi mo'1/*2. Hammadi dire Sammba connaître PRO 'Hammadi a dit que Sammba **le** (≠ Hammadi) connaît'

fonction logophorique est notée jusqu'aux formes Enfin. la pronominales réfléchies et aux déterminants possessifs. L'exemple (21) cidessous est illustratif de notre constat.

(21)

a. Rugi₁ wi'i ø₁ soodanat **ho're-mum**₁ e Rugi dire PRO.3SG.S₂ acheter.pour LOG CONJsukaabe **mum**₁ comci juulde. enfants LOG habits fête

'Ruqi a dit qu'elle (= Ruqi) va acheter des habits pour elle-même (= Ruqi) et pour ses enfants'

b. Rugi₁ wi'i o₂ soodanat ho're-ma'ko2 e sukaabe Rugi dire PRO acheter à REF CONJ enfants ma'ko2 comci juulde. DEThabits fête

'Rugi a dit qu'elle (≠ Rugi) va acheter des habits à elle-même (≠ Rugi) et à ses enfants'

L'opposition pronom logophorique/pronom personnel ne se limite pas seulement à la troisième personne du singulier ; elle est notée également à la troisième personne du pluriel. En fulfulde, toutes les formes logophoriques du singulier ont leurs correspondantes du pluriel. Celles-ci, naturellement, s'opposent aux formes du pluriel des pronoms personnels et déterminants. Les exemples dans (22) ci-dessous serviront d'illustration.

(22)

a. $Rew6e_1$ $6ee_1$ mbi'i ko soodande kañum'en₁ miijii femmes DET dire COPIDEN LOG pernser acheter.pour ho're-mum'en₁ e sukaabe mum'en1 comci juulde. LOGCONJ enfants LOG habits fête

'les femmes ont dit que ce sont elles (= les femmes) qui pensent acheter des habits de fête pour elles-mêmes et pour leurs enfants'.

b. Ko rewbe₁ bee₁ coodanta be₂ comci juulde, kambe₂ COP_{IDEN} femmes DET acheter PRO habits fête PRO e sukaabe ma'be₂ CONJ enfants PRO

'Ce sont les femmes qui vont leur acheter des habits de fête, eux et leurs enfants.'

Ainsi donc, grâce à l'existence d'une série de formes pronominales particulières coréférentielles avec un sujet « source » participant au discours et grâce à l'intégration de ces formes dans une proposition subordonnée introduite par un verbe de discours ou de pensée comme wi'de « dire », miijaade « penser », etc., nous pouvons valablement conclure que la logophoricité est un phénomène bien réel en fulfulde.

Conclusion

Le présent travail a exploré le thème de la coréférence et de la logophoricité en fulfulde. L'étude a d'abord montré l'existence de deux séries de pronoms personnels et réfléchis ainsi que deux séries de déterminants possessifs dont les contextes d'emploi diffèrent dans le discours en fonction de la participation ou de la non-participation du sujet dans une situation de communication. L'étude a ensuite montré que l'existence de ces deux séries de pronoms et déterminants correspond à deux types de coréférences : la coréférence de type 1 dans laquelle le sujet ne participe pas au discours et la coréférence de type 2 dans laquelle le sujet participe au discours. L'étude de cette distribution complémentaire des pronoms et déterminants a confirmé l'existence du phénomène de logophoricité en fulfulde. Celle-ci est exprimée ici à travers les pronoms et déterminants de la série 2 considérés comme les formes logophoriques de la langue.

Cette étude ne couvre pas cependant tous les aspects en rapport avec la théorie du liage puisqu'elle ne porte que sur deux types de syntagmes nominaux, à savoir les anaphores (au sens chomskien du terme) et les pronoms personnels non-réfléchis. Une étude qui intégrerait tous les types de syntagmes, y compris les syntagmes nominaux complets (les noms propres et noms communs) ainsi que les quantifieurs, est à envisager à ce propos.

Références bibliographiques

Büring, D. (2005). Binding Theory. Cambridge University Press.

Butler, L. K. (2009). 'Explaining logophoricity, with special reference to Aghem'. *Preliminary Paper II, 10 July 2009.*

Chomsky, N. (1981). Lectures on Government and Binding. Dordrecht: Foris.

Clements, G. N. (1975), 'The logophoric pronoun in Ewe: its role in discourse', *Journal of West African Languages*, 10: 141-77.

Curnow, T. J. (2002). 'Verbal logophoricity in African languages'.

Proceedings of the 2002 Conference of the Australian Linguistic Society.

- Joly, A. (1994). Eléments pour une théorie générale de la personne. In : *Faits de langues*, n°3, Mars 1994. La personne. pp. 45-54.
- Matsumoto, Y. (2009). 'Aspect of the Semantics of Lipophobicity: Comparison of Malayalam with Yoruba and Japanese'. Reality exploration and discovery: pattern interaction in language and life: 287-301.
- Huang, Y. (2000). *Anaphora: A Cross-linguistic* Approach. Oxford University Press: 172-174.